

27.6.2012

A7-0215/16

Amendement 16
Richard Ashworth
au nom du groupe ECR

Rapport
Giovanni La Via
Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013
2012/2016(BUD)

A7-0215/2012

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. reconnaît la persistance des contraintes économiques et budgétaires au niveau national ainsi que la nécessité de la consolidation budgétaire; réaffirme néanmoins sa conviction selon laquelle le budget de l'Union européenne constitue un instrument commun et efficace d'investissement et de solidarité, indispensable tout particulièrement à l'époque actuelle afin de stimuler la croissance économique, la compétitivité et la création d'emplois dans les 27 États membres; souligne que, malgré son volume limité, qui ne dépasse pas 2 % des dépenses publiques totales dans l'Union, le budget de l'Union a eu une réelle incidence économique et est parvenu, jusqu'à présent, à compléter les politiques de reprise des États membres;

2. reconnaît la persistance des contraintes économiques et budgétaires au niveau national ainsi que la nécessité de la consolidation budgétaire, ***ce qui doit se refléter au niveau européen***; réaffirme néanmoins sa conviction selon laquelle le budget de l'Union européenne constitue un instrument commun et efficace d'investissement et de solidarité, indispensable tout particulièrement à l'époque actuelle afin de stimuler la croissance économique, la compétitivité et la création d'emplois dans les 27 États membres; souligne que, malgré son volume limité, qui ne dépasse pas 2 % des dépenses publiques totales dans l'Union, le budget de l'Union a eu une réelle incidence économique et est parvenu, jusqu'à présent, à compléter les politiques de reprise des États membres;

Or. en

27.6.2012

A7-0215/17

Amendement 17
Richard Ashworth
au nom du groupe ECR

Rapport
Giovanni La Via
Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013
2012/2016(BUD)

A7-0215/2012

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. entend, par conséquent, défendre fermement un niveau suffisant de ressources pour le budget des années à venir, tel que défini dans le projet de budget, et s'opposer à toute tentative de réduire les ressources en particulier pour les politiques amenant la croissance et l'emploi; estime que le budget de l'Union, qui ne peut pas être déficitaire, ne devrait pas être la victime de l'échec des politiques économiques menées *au niveau national; note qu'en 2012, plusieurs États membres augmentent le volume de leurs budgets nationaux;*

Amendement

3. estime que, dans le contexte de la persistance d'une situation économique difficile, l'Union européenne devrait gérer ses budgets; insiste néanmoins sur la nécessité de respecter les obligations juridiquement contraignantes et de permettre les éventuelles augmentations qui en découlent, sur la base du principe selon lequel ces augmentations sont compensées afin de maintenir le niveau d'un gel global; estime que le budget de l'Union, qui ne peut pas être déficitaire, ne devrait pas être la victime de l'échec des politiques économiques menées *dans certains États membres;*

Or. en

27.6.2012

A7-0215/18

Amendement 18
Richard Ashworth
au nom du groupe ECR

Rapport
Giovanni La Via
Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013
2012/2016(BUD)

A7-0215/2012

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. demande à la Commission d'élaborer un budget réaliste et insiste pour que tout soit mis en œuvre afin d'examiner la valeur ajoutée de tous les programmes actuels de l'Union; appelle à des évaluations systématiques et régulières permettant une politique fondée sur des données probantes et garantissant que toutes les dépenses atteignent les résultats souhaités d'une manière efficace au niveau des coûts, tout en contribuant à la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive et dans le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité;

Or. en

27.6.2012

A7-0215/19

Amendement 19
Richard Ashworth
au nom du groupe ECR

Rapport
Giovanni La Via
Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013
2012/2016(BUD)

A7-0215/2012

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7. estime que la proposition d'augmentation des CP de 6,8 % par rapport à 2012 constitue une première réponse à la demande du Parlement en faveur d'une budgétisation responsable et réaliste; observe que les augmentations des paiements sont concentrées dans les domaines de la compétitivité et de la cohésion, en raison d'un niveau plus élevé des créances attendues en raison des projets en cours dans ces domaines; approuve pleinement cette augmentation, laquelle résulte non seulement des engagements antérieurs qui doivent être honorés mais également de la mise en œuvre effective de programmes, laquelle devrait atteindre, pendant la dernière année du CFP actuel, sa vitesse de croisière; invite la Commission à vérifier auprès des États membres que leur estimation des demandes d'augmentation de paiements est exacte et réaliste;

7. observe que les augmentations des paiements sont concentrées dans les domaines de la compétitivité et de la cohésion, en raison d'un niveau plus élevé des créances attendues en raison des projets en cours dans ces domaines; approuve pleinement cette augmentation, laquelle résulte non seulement des engagements antérieurs qui doivent être honorés mais également de la mise en œuvre effective de programmes, laquelle devrait atteindre, pendant la dernière année du CFP actuel, sa vitesse de croisière; invite la Commission à vérifier auprès des États membres que leur estimation des demandes d'augmentation de paiements est exacte et réaliste;

Or. en